

Courses par date et hippodrome [Cliquer ici pour masquer ou retrouver le calendrier](#)

Réunion du 29 décembre 2009 à DEAUVILLE [Cliquer ici pour masquer ou retrouver le programme de la réunion](#)

Détail de la course

2ème(P/ 1261) PRIX DU HARAS DE SAINT-LO (Course.G) , le 29.12.2009, DEAUVILLE

COURSE A CONDITIONS , PLAT, 2.400 mt-PSF, corde à DROITE. (7.000, 2.800, 2.100, 1.400, 700) ARRIVEE VALIDEE: 9 Engagés. 1 Non-Déclaré-Partant. 8 Partants Définitifs. Terrain BON - Temps du 1er, 2.43.80 Offre de paris : Trio et Trio Ordre

Pour pouliches de 3 ans, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant pas reçu une allocation de 7.000. Poids: 62k. Surcharges accumulées en victoires et places: 1 k. par 3.000 reçus. Les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes gagnées en victoires et places avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes gagnées en victoires et places .

"Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de FRANCE GALOP en application dudit code."

Place	Cheval	N° PMU	Père / Mère	Ecart au suivant	Course précédente		Course suivante		Poids	Gain	Prim. Prop.	Prim. Elev.	Suppl.	Œil.	Ecurie	Eleveurs
					Propriétaire	Entraîneur	Jockey									
01	<u>SOLENNIE DU CLOS F.AQ. 3 ans</u>	03	Par: FREEDOM CRY et KATARINA DU CLOS (PANORAMIC)	COURTE ENCLOURE	MME PHILIPPE CHEMIN	P. CHEMIN	HERVE PAIMBLANC	62 kg	7.000		1.470					GM. DURAND, MME C. DURAND
02	<u>SILVERLEA F.AQ. 3 ans</u>	01	Par: SHAANMER et DEAUVILLE (QUART DE VIN)	3/4 LONGUEURS	MME JACQUES CYPRES	E. LEENDERS	STEPHANE PASQUIER	63 kg	2.800		588			1		J. CYPRES, L. COUETIL
03	<u>SWEET SURPRISE F.AQ. 3 ans</u>	02	Par: ROBIN DES CHAMPS et MARCHE A SUIVRE (SAINT PREUIL)	1/2 LONGUEUR	HUBERT LEPEE	E. LEENDERS	MAXIME GUYON	63 kg	2.100		441			1		H. LEPEE, HARAS DE SAINT-VOIR
04	<u>SUN QUEEN F.SF. 3 ans</u>	06	Par: USEFUL et QUEEN SUN (ROI DE ROME)	3/4 LONGUEURS	JEAN-LUC MACE	JL. MACE	ARNAUD BOURGEOIS	62 kg	1.400		294					H. GUILLE, Mlle S. GUILLE
05	<u>STELLA D'ENGLIBERT F.AQ. 3 ans</u>	05	Par: NETWORK et MADHERA D'ENGLIBERT (GUNBOAT DIPLOMACY)	2,5 LONGUEURS	ANTHONY DUPONT	A. DUPONT	ANTHONY CLEMENT	62 kg	700		147					PH. ACHARD
06	<u>SECRETBLUE F.AQ. 3 ans</u>	04	Par: SLEEPING CAR et ETIANE BLEUE (REVE BLEU)	6 LONGUEURS	BRUNO DENIEL	B. DENIEL	FABRICE VERON	62 kg								MME ANY.DE MEYNARD, A. BIGEON
07	<u>SARA D'ECUPILLAC F.AC. 3 ans</u>	08	Par: CHEF DE CLAN et CLAIRE D'ECUPILLAC (MISTER MAT)	8 LONGUEURS	JEAN-MICHEL REILLIER	F. NICOLLE	ALEXANDRE ROUSSEL	62 kg								JM. REILLIER, F. REILLIER, A. REILLIER
08	<u>STAR DE SCEAUX F.AQ. 3 ans</u>	07	Par: MARESCA SORRENTO et HOTESSE DE SCEAUX (APRIL NIGHT)		PHILIPPE NICOLAS	PH. NICOLAS	AURELIEN BONDUAU	62 kg								MME M. CHOVEAU, R. CHOVEAU, HARAS DE LA ROUSSELIERE SCEA

[Course précédente](#) [Course suivante](#)

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Hervé PAIMBLANC en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100Ç pour avoir fait un usage abusif de sa cravache.